La commune de
Rendeux

INONDATIONS

INFORMATIONS AUX PERSONNES SINISTRÉES

Déchets

- **La Commune, en collaboration avec Idelux, organise une collecte en porte à porte des encombrants dans les rues sinistrées le lundi 26 juillet dès 7 heures. Attention, cette collecte concerne uniquement les encombrants liés aux inondations (meubles, fauteuils, matelas, ...) SAUF : huiles, peintures, déchets dangereux, PMC, papiers/cartons (intacts), frigos, électro-ménagers, équipements électriques.**
- **Une collecte de gros et petits électro-ménagers sera organisée à partir du mardi 27 juillet, merci de ne pas mélanger les déchets pour ne pas compliquer le travail des services de collecte.**
  Les rues concernées sont les suivantes:

1. **Nohaipré : Rue des Hêtres**
2. **Rendeux :**
   a. **Rue de La Roche (de la commune au poste de police) + camping Festival**
   b. **Rue de Hotton**
   c. **Rue de l'Ourthe**
   d. **Route de Marche (jusqu'à la rue du Petit Bois)**
   e. **Rue Haie Madame (jusqu'au numéro 10)**
3. **Marcourt**
   a. **Qwanaipré + Rue des Martyrs n°1 et n° 3**
   b. **Rue du Vieux Moulin**
   c. **Pont de Marcourt (y compris les deux campings)**
4. **Jupille : Rue du Moulin**
5. **Vecpré**
6. **Bois du Ry**

Si d'autres rues ou habitations ont été touchées par les inondations et ne sont pas listées ci-dessus, merci de contacter Amrapali Lambermont * à l'Administration communale.

- **Le parc à conteneurs est ouvert en semaine de 13h à 19h et le samedi de 9h à 18h.**
- **Des conteneurs supplémentaires de 30m³ y ont été mis à disposition.**
- **Un conteneur pour les denrées alimentaires (fonds de congélateurs, ...) a été placé entre le hall communal et l'entrée du parc. Il est disponible 24h/24. Merci de ne rien y déposer d'autre.**

La commune de
Rendeux

Fonds de calamités

- **Au niveau communal : les Communes ont reçu les informations utiles de la part du SPW Intérieur et Action sociale: le dossier de demande de reconnaissance comme calamité naturelle publique sera finalisé en temps utile.**

- **Citoyens:**
  Nous vous conseillons de :
  - **prendre de nombreuses photos des dégâts (mobilier, électros, équipements, bâtiment, ...)**
  - **contacter votre assureur pour déclarer le sinistre**
  - **conserver des preuves des dégâts (devis, factures des réparations, factures d'achats de matériel, ...)**

  Si certains biens/dégâts ne sont pas couverts par vos assurances, veuillez compléter le formulaire en annexe, également disponible sur le site internet communal. Attention, ce formulaire doit impérativement nous parvenir avant le mercredi 11 août à 12h00.

- **Entreprises: la SOWALFIN a mis en place un mécanisme d'avance à taux zéro à concurrence de 75% du montant des interventions sollicitées à la société d'assurance et/ou au Fonds des calamités et liées au sinistre. La SOWALFIN interviendra jusqu'à 50.000 € dans le cadre de cette mesure.**
  => (https://www.sowalfin.be/financement/pret-urgence-inondations/

- **Au niveau agricole : un dossier de reconnaissance comme calamité naturelle publique sera également introduit d'ici quelques jours :**

1. **Dans un premier temps, nous demandons impérativement à tous les agriculteurs/trices ayant des terres sur la commune de prendre des photos des dégâts occasionnés à leurs champs, matériel, étables, ... et de garder toutes les factures qui seraient liées à des travaux/réparations à effectuer sans attendre ;**
2. **Un PV de la Commission agricole communale viendra compléter ce dossier, la Commission se réunira prochainement à cette fin.**

Demande d'aide ou de matériel / Appel aux bénévoles

=> Si vous avez besoin d'aide pour nettoyer ou évacuer vos habitations ou si vous avez besoin de matériel, mobilier, électro-ménager, vêtements ou autres, veuillez lister vos besoins et vous manifester auprès d'Amrapali Lambermont * .
Nous essayerons de répondre au mieux aux besoins de tous et toutes.

=> Si vous souhaitez offrir une aide comme bénévole, merci de contacter Amrapali Lambermont *

*** Amrapali Lambermont: 084/37.01.73 ou par mail: *amrapali.lambermont@rendeux.be***

Retrouvez toutes les informations mises à jour sur notre site :
https://www.rendeux.be/ma-commune/inondations-juillet-2021

Nous sommes de tout cœur avec vous dans ce moment difficile que nous espérons ne jamais revivre !